

Le projet de loi C-10 doit être amendé

Jeudi 5 mai 2016

À publier immédiatement

Ottawa, ON – Une délégation dépêchée par l'AIM au Comité permanent des transports de la Chambre des communes a révélé des failles dans le projet de loi C-10, *Loi modifiant la Loi sur la participation publique au capital d'Air Canada*, et a demandé au Comité de renvoyer la mesure législative à la Chambre des communes avec des recommandations visant à assurer la survie et la croissance de l'industrie de l'entretien, la réparation et la révision (MRO) d'aéronefs.

« Dans sa forme actuelle, le projet de loi menace la survie de l'industrie MRO, a expliqué Fred Hospes, président et directeur général pour le district 140 des transports de l'AIM. En particulier, ce projet de loi autorise expressément Air Canada à modifier le type ou le volume d'une ou de plusieurs de ces activités dans chacune de ces provinces ainsi que le niveau d'emploi rattaché à ces activités ».

« Simplement dit, C-10 permettrait à Air Canada de déménager la totalité de ses activités d'entretien et de révision générale à l'étranger, a ajouté David Chartrand, coordonnateur de l'AIM au Québec. Il minera l'ensemble du secteur canadien de l'entretien d'avions et de l'aérospatiale. De plus, il menace des milliers de bons emplois hautement qualifiés dans un secteur technologique de pointe ici au Canada pendant des décennies à venir. »

« À l'heure actuelle, le libellé du projet de loi est trop vague, a renchéri Stan Pickthall, vice-président général canadien de l'AIM. Il élimine tout pouvoir d'influence qu'aurait un gouvernement pour tenter de maintenir des emplois ici au Canada. »

Dans sa présentation livrée au Comité en fin d'après-midi mercredi, l'AIM a incité le Comité à renvoyer le projet de loi C-10 à la Chambre des communes avec les recommandations suivantes :

1. Le nouvel alinéa (4), Activités d'entretien, doit être retiré du projet de loi.
2. Nous demandons le maintien des emplois et de cette industrie au Canada. Aussi, nous demandons que le gouvernement continue d'investir dans l'industrie canadienne de l'entretien, la réparation et la révision et continue d'y apporter son soutien.

Une délégation de 22 membres de l'AIM est à Ottawa cette semaine pour faire pression sur les députés qui siègent au Comité permanent des transports.

L'AIM est le plus important syndicat d'Air Canada et y représente 8 000 travailleurs.

-30-

Renseignements :

Stan Pickthall, vice-président général canadien de l'AIM
416 386-1789

David Chartrand, coordonnateur de l'AIM au Québec
514 336-3031 ou 514 231-9100

Fred Hospes, président et directeur général pour le district 140 des transports de l'AIM
604 448-0721 ou 778 829-8140

Bill Trbovich, directeur des communications de l'AIM
416 386-1789, poste 6331 ou 416 735-9765